

<p>COMMUNE DE LOBBES</p>

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 9 mars 2021 à 19h30.**

En raison de la crise sanitaire, la séance se déroulera sans public. La Commune diffusera la séance en vidéoconférence. Nous vous invitons à consulter le site de la Commune (www.lobbes.be) pour prendre connaissance du lien pour vous connecter.

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

Pt1, Fabrique d'Eglise Saint-Nicolas : Modification budgétaire n° 1 (exercice 2021) – Décision – Vote.

Pt2, Motion pour le réinvestissement dans l'infrastructure de la ligne ferroviaire 130 A Charleroi – Erquennes – Vote.

Pt3, CCATM : Rapport d'activités 2020 - Communication.

Pt4, Démarche Zéro Déchet – Constitution du Comité d'accompagnement – Pour approbation – Vote.

Pt5, Délégations des compétences du Conseil en matière de marchés publics à donner au Directeur général – Pour Vote.

Pt6, Enseignement : Cession d'un numéro « FASE Ecole » - Demande de la Commune d'Estaimpuis – Décision – Vote.

Pt7, Projet de parc éolien à Merbes-le-Château & à Estinnes – Information.

Pt8, Questions orales.

Séance à huis clos

Pt9, Organisation (ATL) de 2 stages VTT en avril et août 2021 (non résidentiels) – Convention de bénévolat – Approbation.

Pt10, Personnel enseignant : Mise en disponibilité pour cause de maladie – Vote à bulletin secret.

Pt11, Personnel enseignant : Désignation à titre temporaire - Ratification - Vote à bulletin secret.

Pt12, Cession de parts communales – Approbation - Vote à bulletin secret.

Pt13, Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2021.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Directrice générale f.f.,

Par le Collège

Le Bourgmestre,

Sandrine **DUVIVIER**

Lucien **BAUDUIN**